

- 8 priorités
- 40 propositions

A light orange map of the Rhône region is centered on the page, serving as a background for the main text.

**Une nouvelle politique
pour le Rhône**

Notre modèle économique et social est à bout de souffle et notre société est entrée dans une ère de transition où les crises se multiplient, économiques, financières, sociales, écologiques. Le Mouvement Démocrate porte un projet de réformes, en phase avec les grands enjeux du XXIème siècle et respectueux des traditions républicaines. Ni dogmatiques, ni idéologiques, nous **cherchons à bâtir un nouveau modèle de société.**

Le Département est une institution et un territoire qui symbolise plutôt l'ancien modèle. Dans le cadre de la réforme territoriale, le Mouvement Démocrate propose son rapprochement-fusion avec la Région. Toutefois ni l'UMP ni le PS n'ont voulu de cette évolution, préférant le statu quo.

Les compétences du Département sont pour beaucoup celles de solidarité. Leur mise en œuvre, particulièrement en ces temps difficiles, doit être exemplaire. Cela signifie qu'il ne faut pas subir cette crise, s'endetter et attendre le retour de la croissance. Nous sommes convaincus que les pouvoirs publics ont un rôle déterminant à jouer pour faire émerger des solutions d'avenir. **Le Département doit être un catalyseur, il doit favoriser l'innovation, l'expérimentation, favoriser les initiatives des individus, des acteurs associatifs ou des entreprises.** C'est notre conception du rôle des pouvoirs publics et nous la présenterons lors de ces élections.

Ce nouveau Département aura besoin **d'une administration modernisée**, à la bureaucratie allégée, portée par une nouvelle gouvernance, où les élus seront davantage responsabilisés.

Nous venons devant les électeurs afin de leur proposer un fort renouveau de cette vieille institution, avec des solutions et des ambitions. Nous **voulons faire mieux avec moins** car nul n'ignore que les ressources fiscales sont limitées et que l'endettement public pèse déjà lourd sur notre avenir.

Sans dénigrement, ni satisfecit de ce qui a été fait ou pas, nous sommes convaincus que **nous pouvons améliorer** les politiques de retour à l'emploi, faciliter les déplacements, anticiper les conséquences du vieillissement de la population, concrétiser le « développement durable », enfin **donner aux rhodaniens des raisons d'être fiers d'habiter ce département** en mettant en œuvre une nouvelle gouvernance soucieuse d'être exemplaire.

I. Innover pour anticiper le vieillissement de la population et ses conséquences

Dans un contexte d'augmentation de la population âgée, de la population dépendante, et d'une baisse des compensations apportées par l'Etat sur cette compétence, il est nécessaire de chercher des solutions innovantes pour réduire les coûts de cette solidarité. En 1999 il y avait 300 000 rhodaniens âgés de plus de 60 ans ; il y en aura 430 000 en 2030.

Dans le même temps il est utile de rappeler que les solidarités entre générations, telles qu'elles sont organisées par les pouvoirs publics, se sont dégradées depuis trente ans. Ainsi, et les débats sur les retraites l'ont rappelé, il est toujours commun de penser que les personnes âgées sont plus pauvres que les générations suivantes. Or la réalité est inverse puisque le niveau de vie moyen des personnes de plus de 65 ans est aujourd'hui supérieur à celui des actifs.

Enfin, bien qu'elle soit peu prise en compte par les pouvoirs publics, la solitude des personnes âgées est un phénomène nouveau, particulièrement marqué dans le Rhône. 30% d'entre elles vivent en effet seules, notamment sur Lyon (40% des plus de 60 ans).

En parallèle, il est important de s'appuyer sur les savoirs et compétences de seniors, sortis trop vite de la vie professionnelle, pour renforcer certaines politiques publiques.

Nous faisons deux propositions :

1 – Développer des alternatives aux maisons de retraite :

- Faciliter le partage d'appartements entre des personnes âgées qui souhaite rester le plus longtemps possible chez elles et les étudiants et jeunes actifs qui peinent à trouver le premier logement. Nous mènerons une action publique expérimentale sur trois ans.
- Faciliter les initiatives locales – pensions de familles, foyer-logements, etc. - . Initier des bailleurs spécialisés dans la gestion des logements adaptés et dédiés aux personnes âgées, ce afin de conserver une mixité sociale sur le territoire

- Accroître les aides à l'amélioration et à l'adaptation de l'habitat individuel, pour les personnes âgées - comme d'ailleurs pour les personnes handicapées, notamment par les nouvelles technologies. Nous favoriserons la conception d'équipements pluri-adaptés à l'instar des efforts fait dans le domaine hôtelier.

2 – **Mobiliser les seniors autour des politiques publiques**, notamment celles de l'insertion professionnelle car ces « seniors » constituent une ressource humaine considérable pour le territoire. Nous rappelons que le taux d'activité dans le Rhône des 55-64 ans est seulement de 42%.

L'insertion ne peut réussir sans une bonne orientation professionnelle. En partenariat avec les Maisons de l'emploi et la Région, nous proposons de placer des hommes et des femmes, âgés de plus de 50 ans, bons connaisseurs des entreprises et des métiers qui existent, en situation de conseiller et d'orienter des personnes au RSA. C'est une action de 2ème chance pour amener à la formation, puis à l'emploi et mettre un terme à l'absence de perspective dans laquelle vivent ces personnes sans qualification.

II. Faire de la protection de l'environnement une source de croissance...

Le nouveau modèle économique et social auquel nous aspirons se construira notamment dans le champ de la protection de l'environnement. Nous proposons ici les axes d'un projet économique durable, créateurs de nouveaux emplois et permettant de réduire de nombreux coûts et nuisances pour les collectivités. Il s'agira pour nous d'une priorité pour laquelle nous mobiliserons une part conséquente du budget d'aide aux communes.

Nous faisons deux propositions :

1 – **Un nouveau plan départemental d'élimination des déchets** avec des objectifs ambitieux, mieux trier pour faire des déchets une source de nouveaux matériaux et énergie.

Le PDED en vigueur date de 2000, est obsolète, et produit des résultats médiocres (à peine 25% des déchets recyclés). L'arrivée à saturation des capacités d'incinération dans le département rend urgent une nouvelle ambition dans ce domaine et permettra d'initier de nouveaux emplois.

Nous proposons de mettre en place un double système d'incitation et de sanction pour fortement augmenter la qualité du tri et la réduction des déchets par :

- une responsabilisation par bloc d'immeubles associée à des innovations technologiques et techniques pour favoriser le tri
- la mise en place d'une facturation au poids, avec, à terme la volonté de récupérer 100% des déchets qui sortent, les transformer et les faire revenir dans la ville, et ainsi de faire émerger de nouveaux métiers, dans une économie de proximité.

2 – **Initier une politique spécifique de traitement des eaux**, notamment face au risque de contamination médicamenteuse. Le Département visera à améliorer les normes, protéger les captages, mieux recycler l'eau et lancera une forte politique de prévention pour sensibiliser les communes.

... et construire une relation durable entre le rural et l'urbain dans le Département

L'emploi agricole dans le Rhône ne correspond plus qu'à 1,2% de la population active. Pour autant, parce que nous sommes convaincus de l'intérêt d'un développement fondé sur l'économie de proximité, nous souhaitons redéfinir les relations entre les zones urbaines très concentrées du Département et les secteurs ruraux.

1 – Favoriser les relations économiques entre territoires ruraux et urbains, notamment par distribution préférentielle en zone urbaine des productions des zones rurales – alimentation, bois, etc. -.

Nous utiliserons les marchés publics du Département pour agir en ce sens.

2 - Mettre en place des circuits courts favorisant la distribution directe au bénéfice des producteurs en cœur d'agglomération.

En plus du soutien aux AMAPS et marchés ou magasins existants, nous proposons l'acquisition de terrains dans les zones denses du Département, pour une vente sur place par les producteurs, avec une prise en charge des coûts fixes de la structure.

III. Transport : améliorer l'existant et expérimenter de nouvelles voies

Au titre de sa responsabilité au sein du Sytral (50% des sièges), mais aussi parce qu'il est responsable des transports interurbains (et scolaires) dans le département et qu'il a en charge l'entretien des routes départementales, le Département peut jouer un rôle important dans la mise en œuvre de modes de déplacement différents. Il ne le fait pas et nous voulons faire de cette compétence une priorité politique du mandat pour initier et expérimenter. Nous voulons réduire l'usage de la voiture, non par la coercition, mais par la mise en œuvre de solutions alternatives efficaces.

Nous faisons cinq propositions :

1 – **Mettre en place une coordination départementale des déplacements**, pour optimiser les différents transports dans le Rhône (le rail, les bus, les voitures).

Nous proposons que tout titre de transport (bus départemental, abonnement TER) ouvre droit à circulation sur le réseau TCL et les autres réseaux interurbains.

Afin de tenir compte de la géographie de notre département, très imbriqué avec des zones d'activités dans l'Ain et l'Isère, nous proposerons à ces départements des clauses de réciprocité pour que ces accords tarifaires valent pour les trajets entre domicile et travail dès lors que ceux-ci traversent les « frontières » entre départements.

2 – **Développer des outils de facilitation des transports en commun.**

Ainsi nous proposons la gratuité pour les enfants accompagnés (moins de 11 ans) sur le réseau du Sytral.

3 – **Mettre en place le covoiturage en zone rurale et périphérie de villes** par l'utilisation des technologies de communication (développement de stations de co-voiturage – viabilisation de terrains à cette fin -, réseau sociaux, etc.)

4 – **Initier le fluvial** : l'utilisation du Rhône et de la Saône comme voie de transport, objectif qui doit donner lieu à des expérimentations sérieuses à l'instar de ce qui se passe dans d'autres pays européens.

5 – **Rééquilibrer les modes de transport** : la nécessité de nouvelles infrastructures de transports, notamment en agglomération, sera étudiée avec la volonté systématique d'équilibrer la place dédiée à la voiture à celle dédiée aux transports en commun et modes doux. Ce sera notre approche pour le TOP et pour les ponts nécessaires à bâtir au sud de l'agglomération lyonnaise sur le Rhône.

IV. Faire des collèges les portes d'accès au Département

Tout en restant un acteur de proximité, le Département doit être plus efficace et optimiser les moyens dont il dispose. La responsabilité qui lui est confiée sur les Collèges (investissement, personnels non enseignants) ne doit pas être subie. Cette responsabilité ne doit pas conduire à un alourdissement des contraintes administratives mais au contraire offrir des capacités d'initiative aux responsables, parents et enseignants.

Considérant que les Collèges, particulièrement dans les secteurs ruraux, sont bien identifiés par les habitants, nous voulons que ce bâtiment soit compris comme une porte d'entrée du département, notamment pour les actions de soutien et les prestations qu'apporte celui-ci. Cela permettra d'éviter la dispersion des moyens et renforcerons la cohérence des politiques départementales.

Nous faisons deux propositions :

1 – **Utiliser les bâtiments toute l'année** pour favoriser les actions locales d'insertion professionnelle, les activités périscolaires et la vie associative des territoires par la mise à disposition de locaux, d'outils et de moyens matériels.

Nous expérimenterons cette idée avec les principaux de collèges volontaires avec la volonté de trouver des avantages mutuels. Il s'agit d'optimiser ces bâtiments publics sans pour autant générer de confusions entre les usages. Les temps visés a priori sont les soirs, les week-ends et les vacances scolaires.

2 – **Mutualiser les bâtiments des collèges pour qu'ils accueillent les maisons du Rhône** afin de rendre celles-ci plus facilement accessibles.

Dans le même esprit d'expérimentation, et avec la volonté de respecter les services particuliers comme la PMI, nous concentrerons les moyens administratifs sur et autour des bâtiments du collège, notamment lors de la réalisation de nouveaux collèges.

V. Une solidarité innovante et ambitieuse

Trop souvent la solidarité ou « l'action sociale » se réduit à la simple allocation de prestations et un accompagnement. Nous voulons aussi agir sur les obstacles qui empêchent les personnes en difficultés de retrouver **une autonomie sociale et professionnelle**. Le Département soutiendra les innovations qui lui seront proposées en ce sens et s'engagera pour trois ans afin de mesurer leur efficacité.

Nous faisons six propositions :

1 – Lever les freins à l'insertion professionnelle.

Nous faisons le constat que nombre de concitoyens qui restent longtemps sans emploi ou avec des emplois précaires sont peu ou pas qualifiés, avec souvent des difficultés d'illettrisme. Ne pas considérer qu'il y a là un lien de cause à effet c'est mener des politiques d'insertion sans espoir. Nous proposons donc de mettre en place une action systématique pour sortir de l'illettrisme et accéder à la formation professionnelle.

2 – Développer des outils pour la mobilité des personnes.

Sans mobilité, pas d'insertion ni d'emploi, notamment dans les territoires ruraux. Nous soutiendrons les initiatives des acteurs associatifs ou privés, par exemple pour les voitures sans permis, les véhicules en colocation, etc., avec une volonté de développer un parc alternatif de véhicules, notamment électriques.

3 – Soutenir des expérimentations pour de nouveaux types d'habitat.

Le Département, malgré sa compétence sur le sujet, est un acteur modeste du logement. Afin de réduire la pénurie de logements, notamment destinés aux publics à revenus modestes, nous proposons de soutenir les innovations telles que les bâtiments avec de nouveaux matériaux – financement, expérimentation, garantie.

4 – Lutter contre les addictions au collège en menant une politique constante de prévention.

Conscients des risques individuels et collectifs liés à la consommation croissante et de plus en plus jeune des drogues, alcool et médicaments, nous voulons mettre en œuvre une politique de prévention par le savoir et la connaissance auprès des collégiens (adulte référent dans le collège, sujet étudié et développé au cours de chacune des quatre années, etc.).

5 – Lutter contre la « malbouffe »

Dans la cadre du soutien aux personnes défavorisées et de la prévention des problèmes de santé liés à la malnutrition, nous mettrons en place un partenariat avec les agriculteurs du Rhône pour créer **des paniers repas compatibles avec les revenus de ces personnes**. Dans le cadre de notre proposition visant à instaurer des circuits courts de distribution, les producteurs délivreront des paniers repas à prix coûtants aux personnes les plus en difficultés.

6 – Une action engagée sur le handicap

Un enfant sur 150 est autiste et ce handicap est encore mal compris par les scientifiques et appréhendé par la société. Considérant l'enjeu que représente cette situation sur le Rhône, la capacité des pouvoirs publics à aider vraiment les personnes concernées (enfants et parents) en agissant de façon novatrice et notre volonté de concentrer les moyens du Département sur ses priorités, nous proposons la mise en place d'un centre dédié aux enfants autistes, pluridisciplinaire, formateur et ouvert sur les institutions (écoles, centres sociaux, etc.) du territoire

VI. Réduire l'implication du Département hors de son champ de compétences

Notre conviction est que les affaires publiques seront mieux gérées si la répartition des compétences et des responsabilités est plus précise et plus claire pour les français. Cette motivation fonde les propositions du Mouvement Démocrate pour la réforme des collectivités locales.

Le contexte difficile dans lequel nous nous trouvons, nous convainc de la nécessité de procéder à des arbitrages parmi les compétences que le Département s'est octroyé en plus de ses compétences obligatoires. En réduisant son intervention dans les champs où d'autres collectivités sont déjà présentes, ou en cherchant à être davantage complémentaire, nous serons plus efficaces et novateurs dans celui de la solidarité.

Nous faisons trois propositions :

1 – Sortir de l'impasse financière et culturelle que constitue le Musée des confluences par la mutualisation sur ce site de moyens culturels éparpillés dans le Rhône.

Le projet culturel qui préfigure le projet du Musée n'a jamais été très clair. Par ailleurs, si l'idée d'un grand musée comme élément d'attraction pour le territoire n'est pas absurde, elle ne correspond plus aux priorités de notre époque. Afin de ne pas gaspiller l'argent déjà dépensé, nous ne renonçons pas à exploiter le site et proposons d'imaginer des solutions par la mutualisation de ce qui existe ou le développement sur les compétences du département :

- Regroupement de la Bibliothèque départementale de prêt, de la médiathèque, des archives départementales dans un grand centre de connaissance sur le modèle des « learning centers » américains,
- Mutualisation et circulation sur ce site de l'ensemble des œuvres d'art conservées dans le Département, notamment au sein des fonds culturels de la Ville de Lyon et qui ne sont que rarement exposés au bénéfice des rhodaniens.

2 – Supprimer les redondances avec la Région et le Grand Lyon par une réduction des moyens consacrés à la promotion touristique départementale, au

développement économique et un désengagement du plan Etat-région pour les pôles universitaires.

3 – **Anticipation de la réforme des collectivités locales** votée pour être appliquée en 2014 au travers d'une prise de compétence forte des « métropoles » notamment sur la compétence culturelle qui requiert de multiplier d'ores et déjà les champs sur lesquels le Grand Lyon et le Département peuvent mutualiser les moyens et réduire les coûts de fonctionnement.

VII. Une gouvernance moderne et exemplaire

Avec 6500 salariés, le Département est devenu une administration à la taille conséquente. Avec une activité première, d'instruction et d'octroi d'allocations, elle présente tous les risques d'une bureaucratie lourde et centralisée. L'absence d'alternance politique depuis vingt ans et les choix d'organisation ont installé une gouvernance peu réactive et très concentrée qui ne nous paraît pas en capacité de faire évoluer l'institution.

Nous faisons six propositions :

1 – Une **assemblée impliquée** où, à côté des élus Modem engagés dans le **non-cumul de mandats**, des missions sont proposées à l'ensemble des conseillers généraux.

Les élus ne sont pas assez en situation de porter les politiques publiques du Département, de soutenir des initiatives locales et de les évaluer. C'est en ce sens que nous voulons infléchir leur rôle, préparant aussi la réforme qui aura lieu en 2014.

2 – Une **plus grande responsabilisation** des vice-présidents et une transparence quant à leur rôle dans l'institution.

3 – La **transparence** quant à l'utilisation de la dotation cantonale par les conseillers généraux.

Cet outil, laissé à la libre discrétion des élus, ne saurait être un outil sans contrôle dès lors qu'il s'agit de fonds publics.

4 – Une **gestion départementale déconcentrée** qui responsabilise les services, et les incite à prendre des initiatives pour économiser, optimiser la dépense publique et concrétiser la volonté de pouvoirs publics exemplaires (accessibilité pour les rhodaniens, économie d'énergie, réduction des transports, etc.)

5 – Une **gestion des ressources humaines modernisée** avec notamment la volonté d'assurer des transferts de compétences internes avec les seniors avant qu'ils ne partent.

6 – **La mutualisation des moyens** avec d'autres collectivités territoriales, en évitant de disposer d'avoir par exemple des locaux réservés au seul Département, en particulier dans les activités d'entretien ou de pôles techniques.

VIII. La fiscalité et la dette maîtrisées

A son bilan, le Conseil Général met naturellement en avant le fait qu'il n'a pas augmenté les impôts ces cinq dernières années et qu'il a stabilisé la dette depuis 2007. Toutefois il avait fortement augmenté ses taux d'imposition des particuliers (taxe d'habitation et taxe foncière de 35 %) entre 2001 et 2006.

A l'identique la dette publique départementale a à nouveau augmenté fortement l'année dernière (+6,5%) à 700 millions d'€, soit 43% du budget annuel. Les projets surdimensionnés tels que le Musée des Confluences impacteront les finances départementales dans les années à venir. Les projets routiers, notamment les projets d'accès au Grand Stade ou le TOP.

Nous faisons trois propositions :

1 – Stabilisation fiscale et réduction de l'endettement public sur les trois ans du mandat.

La dette publique contractée par le département du Rhône est la 9^{ème} dette parmi les départements français. Seule la forte démographie de notre département permet une communication rassurante mettant en avant le fait que le Rhône se situe à la 61^{ème} place en terme d'endettement par habitant (407 €/habitant). En 2010 70 millions d'€ furent consacrés au remboursement de la dette, ce qui équivaut à trois fois le budget consacré à l'insertion ou à la moitié des recettes de la taxe d'habitation.

2 – Optimiser la dépense publique par l'expérimentation et la contractualisation avec des partenaires privés ou publics.

Une volonté de réduire la dépense publique, notamment pour ce qui concerne le fonctionnement, en s'appuyant sur les propositions et initiatives des salariés du Département, par la modernisation de l'administration et la formation des agents.

3 - Entamer une démarche commune et coordonnée avec les autres grandes collectivités territoriales (Région, Grand Lyon, communauté urbaine de Villefranche) en vue d'une plus grande cohérence des actions et de la fiscalité - et en faisant en sorte que celle-ci ne pèse pas outre mesure sur les plus modestes.

Notre ambition et notre engagement

A l'occasion de ces élections cantonales, nous portons avec ambition ces 40 propositions. Dans chacun de nos cantons nous inciterons les électeurs à voter pour ce projet et pas seulement contre une étiquette ou une personne.

Nous voulons améliorer ce que fait le Conseil Général pour ses habitants. Nous voulons mettre l'imagination, l'innovation et l'initiative au cœur du fonctionnement de cette collectivité locale. Nos élus seront porteurs de cette volonté pour élaborer le nouveau modèle de société dont nous avons besoin, tout en agissant avec transparence et pédagogie sur nos actions quotidiennes.

Nous voulons aussi dire aujourd'hui ce que nous ferons électoralement après le premier tour. Nos candidats qualifiés pour le second tour se maintiendront. Les autres n'auront pas de consigne de vote. Nous considérons que les électeurs sont libres et responsables. Nous inviterons alors les candidats concurrents à se positionner par rapport à notre projet et à s'adresser à nos électeurs du premier tour pour essayer de les convaincre.

Nous invitons les électeurs à voter dès le premier tour pour nos candidats, ainsi faire échec au hold-up électoral du bipartisme et porter au conseil général des idées et un projet plus ambitieux.

Les candidats